

Procès-verbal du Conseil Municipal du jeudi 9 avril 2015

Membres présents :

MM. Francis MORICHEAU, Jean-Yves COMBY, Claude MERCIER, Dominique GRENARD, Michèle GRENARD, Marie-Anne LE METAYER, Michelle PLOCKI, Benjamin SEVESSAND,

Membre(s) absent(s) excusé(s) avec pouvoir :

Régine PONCET avec pouvoir à Claude Mercier.
Joël VUAILLAT avec pouvoir à Dominique Grenard.

Membre(s) absent(s) excusé(s) sans pouvoir :

Néant.

Membre(s) absent(s) non excusé(s) :

Néant.

Membres en fonction :	10
Membres présents:	8
Membres absents excusés avec pouvoir :	2
Membres absents excusés sans pouvoir :	0
Membres absents non excusés :	0

Secrétaire de Séance :

Michèle GRENARD. Adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19H20. Il propose de rajouter un point supplémentaire à l'ordre du jour :

- prise en charge des sommes volées au téléski (point n°4).

Le Conseil, à l'unanimité, accepte ce point supplémentaire.

1°/ Approbation du P.V. du 31 mars 2015

Aucune remarque n'étant formulée, le P.V. du Conseil Municipal du 31 mars 2015 est adopté à l'unanimité.

2°/ Budget Commune :

Approbation du Compte de Gestion 2014 du Trésorier, approbation du Compte Administratif 2014, affectation du résultat 2014 et vote du Budget Primitif 2015

CA 2014	Fonctionnement en €	Investissement en €
Dépenses	445 659,63	204 046,91
Recettes	528 620,93	236 468,56
Résultat exercice 2014	+ 82 961,30	- 32 421,65
Reprise résultat exercice 2013	254 510,55	-193 230,76
Résultat de clôture	337 471,85	-160 809,00

Excédent de clôture : 176 662,74 €

Le Compte de gestion 2014 du Percepteur (Mr LAMUR) est approuvé à l'unanimité (8 voix et 2 pouvoirs).

Le maire ayant quitté la salle, le Compte Administratif 2014 présenté par Jean Yves COMBY, 1^{er} adjoint, est approuvé à l'unanimité (7 voix et 2 pouvoirs).

BP 2015	Fonctionnement en €	<i>Investissement en €</i>
Dépenses	666 509,00	204 549,00
Reprise déficit 2014		160 809,00
Total Dépenses	666 509,00	374 358,00
Recettes	489 847,00	374 358,00
Reprises excédent 2014	176 662,00	
Total Recettes	666 509,00	374 358,00

le Budget Primitif 2015, présenté par le maire, est approuvé à l'unanimité (8 voix et 2 pouvoirs)

Affectation du résultat :

Le conseil municipal, à l'unanimité (8 voix et 2 pouvoirs) affecte la somme de 160 809,11 € au compte 1068 (recette investissement) afin d'apurer le déficit de clôture 2014 en section d'Investissement.

-Suite aux discussions, un rappel est fait : toute commande de travaux d'un montant supérieur à 4000 € HT doit faire l'objet d'au moins 3 devis.

-Marie-Anne LE METAYER interroge le conseil sur le patrimoine bâti communal, et plus spécifiquement le bâtiment dit « du Relais des Skieurs » quant à l'opportunité d'un mode de gestion différent des appartements loués.

Ne serait-il pas judicieux d'interroger les bailleurs sociaux (OPH, Foyer Jurassien,...) afin de connaître leur intérêt pour qu'ils intègrent éventuellement la gestion des studios communaux dans leur potentiel de logements dont ils sont gestionnaires ?

Une location globale à ce type d'organisme pourrait être envisagée par la commune qui se verrait ainsi déchargée des contraintes de maintenance immobilière et de financements engendrés par les opérations d'entretien plus ou moins importantes.

3°/ Budget annexe « assainissement » :

Approbation du Compte de Gestion 2014 du Trésorier, approbation du Compte Administratif 2014, affectation du résultat 2014, vote du Budget Primitif 2015

CA 2014	Fonctionnement en €	<i>Investissement en €</i>
Dépenses	27 067,41	30 618,27
Recettes	40 652,87	23 656,14
Résultat exercice 2014	13 585,46	-6 962,13
Reprise résultat exercice 2013	11 331,16	-21 052,69
Résultat de clôture	24 916,62	-28 014,82

Déficit de clôture : -3 098,20 €

Le Compte de Gestion 2014 du Trésorier est approuvé à l'unanimité (8 voix et 2 pouvoirs)

Le maire ayant quitté la salle, le Compte Administratif 2014 présenté par Jean Yves COMBY 1^{er} adjoint, est approuvé à l'unanimité (7 voix et 2 pouvoirs).

BP 2015	<i>Fonctionnement en €</i>	<i>Investissement en €</i>
Dépenses	65 127,00	30 029,00
Reprise déficit 2014		28 014,00
Total Dépenses	65 127,00	58 043,00
Recettes	65 127,00	58 043,00
Reprises excédent 2014		
Total Recettes	65 127,00	58 043,00

le Budget Primitif 2015 présenté par le maire est approuvé à l'unanimité (8 voix et 2 pouvoirs)

4° Prise en charge des sommes volées

Suite au vol ayant eu lieu au téléski, courant février, le régisseur a sollicité une demande de décharge de responsabilité et de remise gracieuse auprès du Trésorier. Par retour il a émis un avis défavorable. Le conseil municipal prend une délibération pour autoriser le recouvrement de cette somme (653 €) par le budget communal. L'assurance de la commune a fait parvenir un chèque d'indemnisation qui couvre le vol (653,00 €) la réparation de la porte (180,00 €) et la caisse métallique (20,00 €).

Questions diverses ; courriers

- Lecture de la lettre de Mme Raymonde Perrin-Bonnet qui est contre l'extinction totale de l'éclairage public.
- Lecture de la carte postale envoyée par les élèves de la classe des Bouchoux en voyage scolaire à Paris, ainsi que la réaction des enfants dans « l'écho des couloirs ».
- Concert à Viry samedi 25/04 à 20h30 organisé par « l'ensemble vocal Harmony »
- Réunion à Lons le Saunier le 24/04 sur le thème « transmettre sa forêt, succession et vente »

La date du prochain Conseil Municipal est fixée au mardi 26 mai à 19H00.

FIN DU CONSEIL MUNICIPAL à 22h25